



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Marie-Noëlle Stassart, *Échevin(e)* ;  
Martin Casier, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 21.05.19**

---

**#Objet : Interpellation de Philippe Desprez relative au suivi de la motion pour la suppression du Bus 42 avenue des Coccinelles.#**

---

Séance publique

Le 18 septembre dernier, le conseil communal, votait, sur ma proposition, la motion plaidant pour la mise en œuvre rapide du nouveau plan Bus qui doit signifier une amélioration de l'offre de transport en commun dans notre commune et, surtout, marquait l'opposition du Conseil au retour d'une ligne de bus avenue des Coccinelles et au possible déplacement de l'arrêt Coccinelles du tram 8.

Il faut souligner que cette motion a été largement adoptée par le conseil communal, seul, le groupe Ecolo ayant voté contre. Pour rappel, elle a été transmise le 5 octobre au ministre régional de la mobilité et au président du conseil d'administration de la STIB le 5 octobre.

Or, dans un courrier que le Collège a adressé le 2 avril dernier au Comité Bus 42 Avenue des Coccinelles, vous mentionnez loin de l'esprit de la motion, que l'étude comportera des esquisses de réaménagement de l'avenue des Coccinelles permettant le croisement des bus, avec des trajets alternatifs de bus avec d'éventuels trajets différents en fonction du sens du trajet. Le rôle du Collège n'est-il pas de soutenir la motion votée à une large majorité par le conseil communal ?

Plus de 6 mois plus tard, la situation ne s'est pas vraiment améliorée dans ce quartier résidentiel, loin s'en faut : trafic accru dans la voirie, vitesse excessive des véhicules, non respect de la zone 30, dangerosité de la piste cyclable, stationnement 2 roues sur les trottoirs...

L'étude de Bruxelles-Mobilité (en voie de finalisation) permettant d'évaluer toutes les options possibles pour le tracé du bus 42 ne doit pas freiner l'élan du Collège dans les mesures urgentes à prendre pour diminuer le trafic de transit dans l'avenue.

J'en viens à mes questions :

- Madame l'Echevine, quelles initiatives avez-vous prises depuis votre entrée en fonction pour mettre en œuvre les demandes et recommandations écrites dans la motion, notamment au cours de vos différents contacts avec la STIB ?
- Etes-vous déjà en possession d'éléments tangibles contenus dans l'étude de mobilité, éléments dont nous pourrions déjà prendre connaissance ?
- Quelles sont les actions urgentes que vous avez prises pour une meilleure visibilité de la zone 30 en

concertation avec les riverains, sachant que la signalisation doit renforcer la sécurité aux abords de l'école et de l'ensemble du quartier Futaie ?

- Quel réaménagement envisagez-vous pour diminuer le trafic de transit et empêcher tout croisement de bus en cas de déviation dans le futur?

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 22 mai 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze